



Newsletter #3 – Septembre 2020

Projet Oasis

Programme « Actions Innovatrices Urbaines » (Fonds Européen de Développement Régional-FEDER)

| Sommaire : | |
|---|---|
| En chantiers ! | 2 |
| Où en sommes-nous ? | 3 |
| Témoignages | 4 |
| Évaluer le projet : adapter les modalités de recherche suite aux aléas de ces derniers mois | 4 |
| Les chartes d'utilisation des cours | 5 |
| Retours sur les webinaires du début d'été | 6 |
| Les actus | 7 |

Ce projet est financé et mis en place par :



En chantiers !

Lundi 06 juillet 2020. L'école est finie après ces mois complexes de confinement puis déconfinement. Les chantiers cours Oasis peuvent ainsi démarrer. L'ensemble des cours concernées par le projet Européen « [actions innovatrices urbaines](#) » - à l'exception de la cour élémentaire de l'école de la rue des Quatre Fils (3^{ème} arrondissement) - voient les premières phases des chantiers lancées.

Leur préparation a mobilisé les équipes du projet pendant de longues semaines, pour permettre aux travaux de se dérouler dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des nouvelles normes sanitaires.

La débitumisation est ainsi engagée dès les premiers jours des chantiers et les matériaux pour remplacer en partie le bitume arrivent : pavés, pleine terre, copeaux, gravillons...



Travaux dans la cour du collège P. Alviset

Le projet en BREF

La Ville de Paris, dans le cadre de [sa stratégie de Résilience](#) (adoptée au conseil de Paris en 2017) souhaite adapter les cours de récréation. L'objectif est de créer des espaces plus agréables à vivre au quotidien et qui soient mieux partagés.

Le [projet Oasis](#) a été sélectionné en octobre 2018 dans le cadre de l'appel à projets [Actions Innovatrices Urbaines](#), initiative de l'Union Européenne et du Fonds européen de développement régional (FEDER). Dix établissements parisiens sont concernés par ce projet qui se développera sur trois années de 2019 à 2021. De par sa nature interdisciplinaire, ce projet nécessite la collaboration de nombreux partenaires (Ligue de l'enseignement Paris ; CAUE75 ; Météo-France ; LIEPP Sciences Po ; LIED-Université Paris Diderot ; ESIEE)

Les entreprises creusent, terrassent et modèlent les nouveaux espaces de cours. Des buttes sortent de terre et de nouveaux espaces et cheminements sont dessinés. Retrouvez [ici](#) les suivis de chantiers.

Les autres aménagements (plantations, jeux et mobiliers) se poursuivront à l'automne, pour certains prévus dans le cadre de chantiers participatifs.

L'objectif est en tout cas de transformer de façon notable les cours de ces établissements afin d'en faire des espaces source de bien-être d'abord pour les enfants mais également pour l'ensemble de la communauté autour d'eux, notamment lorsque les nouvelles cours seront ouvertes au public.

En effet, interrompues en raison de la pandémie, les temps de concertation permettant de mobiliser le tissu local (parents d'élèves, habitants, associations de quartier) pour imaginer collectivement l'ouverture des cours reprendront quand cela le sera possible. Des moments d'échanges avec les acteurs locaux autour des cours ont cela dit pu continuer pendant l'été, et les parties prenantes peuvent notamment découvrir les présentations des projets grâce à de [courtes vidéos](#).

Merci à tous les acteurs engagés dans le projet et bonne continuation à tous !

Où en sommes-nous ?

Voici les photos des cours après ces premiers mois de chantiers

Nouvel espace de jeu à l'école Tandou



Plateforme en bois au collège Octave Gréard



Rivière pédagogique à l'école Emeriau



Espace de jeux naturel à l'école Jean Dolent



Changements de revêtements de sols au collège Pierre Alviset



Amphithéâtre en pavés réemployés à l'école Jeanne d'Arc



Chantier reporté à l'école 4 fils mais de petits travaux pourront commencer bientôt...



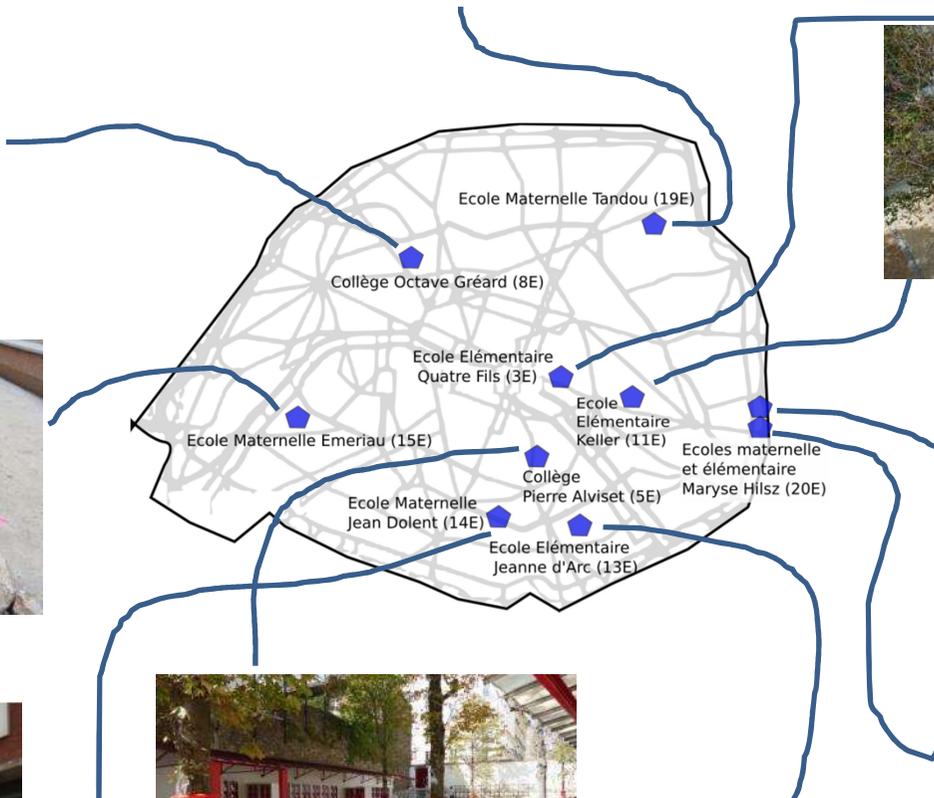
Fosses de copeaux à l'école Keller



Vue paysagère à la maternelle Maryse Hilsz



Finalisation du chantier à l'élémentaire Maryse Hilsz



Témoignage – Une professionnelle qui a œuvré aux travaux de cet été

« Le projet de la Cour Oasis à l'école élémentaire 30 Jeanne d'Arc, montre une nouvelle sensibilité autour des nombreux sujets d'actualité. En effet, la cour a fait l'objet d'une transformation qui génère des espaces végétalisés et rafraichis, avec une attention à propos la qualité de l'air et les changements climatiques auxquels la Ville de Paris doit répondre. Autour de ce concept, d'autres thématiques ont été développées : le remploi des matériaux est une pratique qui vise à une nouvelle approche écologique et qui montre une nouveauté par rapport aux chantiers de Cour Oasis précédents. »

Roberta Catanzaro, Technicienne Supérieure Principale, Section locale d'architecture du 5ème et 13ème arrondissement, Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture, Ville de Paris

Adapter les modalités de recherche suite aux aléas de ces derniers mois : l'exemple du LIEPP de Sciences Po (Laboratoire Interdisciplinaire de l'Étude des Politiques Publiques)

L'évaluation de l'impact social du projet Oasis menée par le LIEPP est articulée autour de trois grands axes : 1) l'analyse du processus de co-conception des cours d'école ; (2) l'évolution des usages des cours d'école, (3) les connaissances et les attitudes des élèves par rapport aux enjeux du changement climatique. Au sein de chaque axe, les établissements scolaires sont sélectionnés de manière à ce que les différents niveaux (écoles maternelles, élémentaires, collèges) et les différents profils sociaux soient représentés.

Pour l'axe 1, il a été proposé de mener des observations non-participantes des ateliers de co-conception avec les élèves menés par le CAUE et des assemblées citoyennes organisées par la Ligue de l'Enseignement. Puisque la quasi-totalité des observations de ces activités s'est déroulée avant le confinement lié à l'épidémie du COVID, l'ensemble des activités liées à l'évaluation a pu se mettre en place.

Pour les axes 2 et 3, la méthodologie a été conçue selon un principe de comparaison *ex ante-ex post* (comparaison avant/après). Pour les usages des cours (2), par exemple, une grille standardisée pour observer comment les élèves interagissent dans les espaces récréatifs (dynamiques plus ou moins coopératives, interactions avec des éléments naturels, etc.) est utilisée avant et après les transformations menées dans le cadre du projet OASIS. Cet axe pourra donc être poursuivi après la transformation des cours, qui n'a dans l'ensemble pas été retardée par l'épidémie. Seul un décalage dans le temps de ces temps d'observations sera sûrement effectué.

Pour les connaissances des élèves (3), par contre, si des questionnaires ont pu être passés en classe avant les activités pédagogiques liées à la météo (Projet Ecole Météo de Météo-France), les questionnaires qui devaient être menés en fin d'année n'ont pu avoir lieu, pour cause du confinement. Il s'agira donc, pour cet aspect de l'évaluation, de mettre en place de nouveaux moyens de collecte des données, qui sont encore en cours de définition mais prendront certainement la forme d'entretiens qualitatifs avec les acteurs des établissements.

Le confinement a ainsi pu conduire à modifier une partie de la méthodologie imaginée mais les partenaires ont témoigné de leur adaptabilité et réactivité pour permettre de collecter des données complémentaires et poursuivre la démarche d'évaluation.

Les chartes d'utilisation des cours... pourquoi faire ?

Au-delà du rafraichissement des cours de récréation, le projet Oasis a pour ambition de créer des lieux favorisant le bien-être des enfants et un meilleur partage des espaces. Pour ce faire, repenser les temps de récréation et d'utilisation de la cour est essentiel : mettre à profit l'aménagement de la cour, et transformer ses usages et son mode de surveillance. Les écoles dont la cour est transformée cette année ont déjà parcouru une partie de ce cheminement. Cependant, si une cour réaménagée peut diminuer d'emblée les conflits et apaise la récréation, il n'en reste pas moins que l'organisation des temps de pause nécessite une réflexion, pour permettre encore mieux la réduction des conflits, une répartition plus égale de la cour et de renforcer le bien-être des élèves.

Aussi, pour tirer un maximum de bénéfices de ce nouvel espace, il est important d'inclure à cette réflexion toute la communauté éducative. L'outil proposé pour cela dans le cadre du projet Oasis UIA est la création de chartes d'utilisation des cours. Elles permettront d'impliquer l'ensemble de l'école pour prévenir les conduites violentes, dégradations ou inégalités et d'installer des conditions favorables au vivre ensemble et aux valeurs choisies par les usagers.

Pour faire intervenir l'ensemble de la communauté éducative et réussir la création puis l'instauration de cette charte, la Ligue de l'enseignement propose une méthodologie comprenant les points suivants :

- Réalisation d'un état des lieux de l'utilisation de la nouvelle cour,
- Détermination des valeurs défendues par les élèves et les adultes,
- Réflexion autour de ces valeurs par les élèves,

- Création d'une charte d'utilisation avec un support graphique, qui sera réalisée par un groupe d'ambassadeur.rices parmi les élèves
- Présentation de celle-ci à l'ensemble des usagers de la cour

Rendez-vous dans les prochains mois pour découvrir ces productions !

Retour sur les webinaires de début d'été : l'assemblée générale n°2 et la présentation du *Cahier de recommandations*

Le début de l'été a été également marqué par deux temps d'échanges en ligne, associant un grand nombre de parties prenantes du projet :

- D'une part, **le 02 juillet 2020**, s'est tenue la seconde Assemblée générale du projet Oasis qui a permis de faire le bilan de l'année écoulée. Au programme ont été présentés de courtes vidéos et témoignages pour mettre l'accent sur les temps forts qui ont pu être réalisés lors de l'année scolaire et en dépit d'une fin d'année si particulière.

L'après-midi a été clôturée par une table ronde autour des enjeux liés à la place de la cour d'école dans la transformation urbaine.

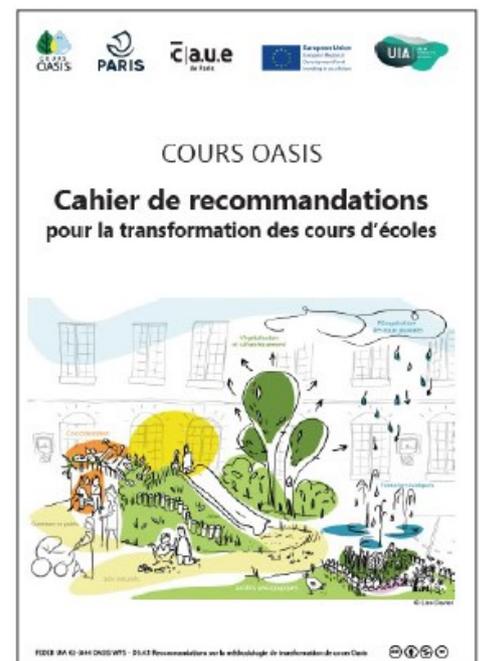
Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette assemblée générale en suivant [ce lien](#).

- D'autre part, un webinaire organisé **le 09 juillet 2020** a permis de présenter à une soixante de collectivités différentes les grandes lignes du [Cahier des recommandations des cours Oasis](#).

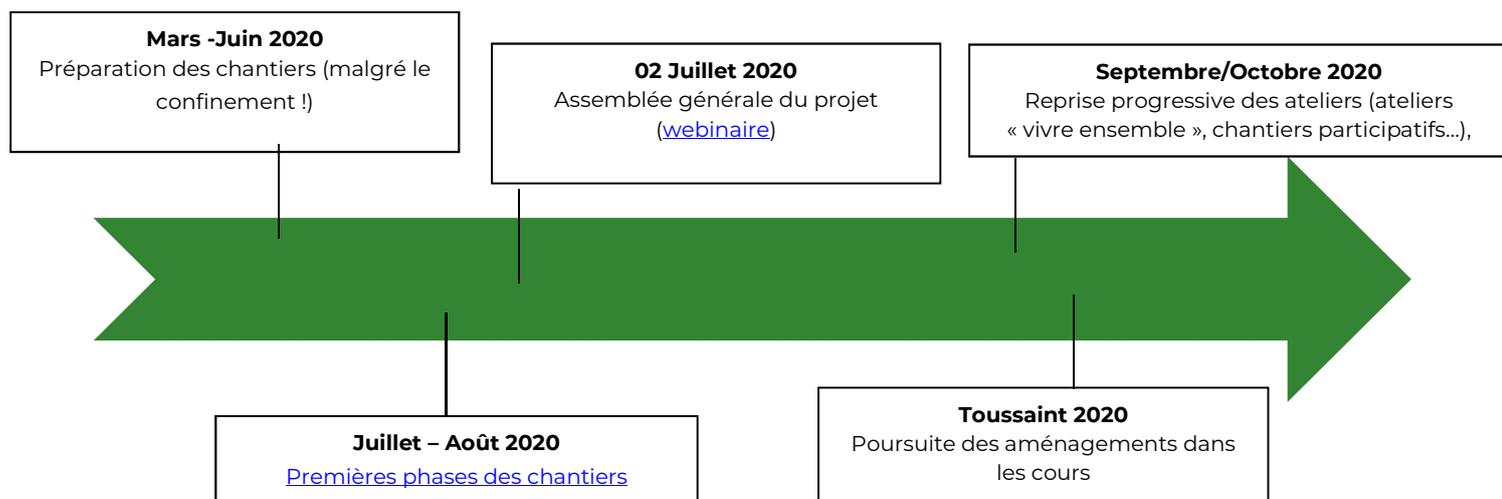
De nombreux échanges sur les aspects techniques et expériences d'usage des cours naturelles ont pu avoir lieu, en réaction aux questionnements des participants et des préconisations inscrites dans ce document, qui a vocation à être partagé largement.

Ce temps était animé par Laurence Duffort et Charlotte Van Doesburg du CAUE 75 ainsi que Cédissia About et Raphaëlle Thiollier de la Ville de Paris.

Vous pouvez également retrouver [ici](#) le webinaire en intégralité (le mot de passe pour accéder la vidéo est le suivant : yKQZJ67q).



Les actus



Retrouvez d'autres informations sur le projet cursoasis.paris ou par mail auprès de raphaelle.thiollier@paris.fr